

Aujourd'hui devant Dieu

Compétence du "spirituel"

27^e jour du 8^e mois

Lecture : 1 Corinthiens 2.14-15

« Il juge de tout », cela veut dire qu'il a autorité sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sauvages, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent à la surface du sol. Il exerce cette autorité par son intelligence, qui le rend apte à percevoir « ce qui est de l'Esprit de Dieu ». D'ailleurs, « élevé à un si grand honneur », l'homme n'a pas compris sa dignité; il a vécu comme les bêtes sans raison, et il est devenu semblable à elles.

C'est ainsi que, dans votre Église, ô mon Dieu, par l'effet de la grâce que vous lui avez accordée — car nous sommes votre œuvre, et au nombre de vos œuvres bonnes — ne figurent pas seulement ceux qui commandent selon l'Esprit, mais encore ceux qui obéissent selon l'Esprit à ceux qui commandent. Car vous avez fait ainsi la créature humaine « mâle et femelle », dans votre grâce spirituelle, où « il n'y a plus ni mâle ni femelle selon le sexe, ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre ». Donc « les spirituels », ceux qui commandent comme ceux qui obéissent, jugent « spirituellement ». Ils ne jugent pas des vérités spirituelles qui brillent au firmament, car on ne doit pas porter de jugements sur une autorité si sublime. Ils ne jugent pas non plus de votre Livre saint, même en ses passages sans clarté : nous lui soumettons notre intelligence, et nous tenons pour certain que même ce qui est fermé à nos regards est parole juste et vraie. L'homme, même « spirituel » déjà et « renouvelé dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé », doit être « l'observateur de la loi, et non pas son juge ». Le « spirituel » ne prend pas sur lui de classer les hommes en « spirituels » et en « charnels ». Vos yeux seuls, mon Dieu, les distinguent, alors que nulle action ne les a encore révélés aux nôtres, pour que nous les connaissions « d'après leurs fruits ». Mais vous, Seigneur, vous le connaissez déjà, vous les avez séparés et appelés dans le mystère de votre pensée, avant d'avoir créé le firmament. Il a beau être « spirituel », il ne juge pas des foules turbulentes de ce siècle. « Pourquoi jugerait-il ceux du dehors », lui qui ignore qui en sortira pour savourer la douceur de votre grâce, et qui demeurera dans l'éternelle amertume de l'impiété?

Ainsi donc, l'homme que vous avez créé « à votre image », n'a pas reçu puissance sur les flambeaux du ciel, ni sur le ciel mystérieux lui-même, ni sur ce jour et cette nuit que vous avez appelés à l'être avant la création du ciel, ni sur cette « réunion des eaux » qu'est la mer. Mais il a reçu puissance sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur tous les animaux, sur toute la terre, et sur tout ce qui rampe à la surface du sol. Il juge et approuve ce qu'il trouve bon, et réprouve ce qu'il trouve mauvais, soit dans la célébration des sacrements par où sont initiés ceux que votre miséricorde s'en va quérir

au milieu des eaux, soit dans les cérémonies où l'on sert ce poisson pêché dans les profondeurs et que mange la terre pieuse, soit dans les paroles et les discours soumis à l'autorité de votre Livre, et que, pareils à des oiseaux, volent sous le firmament : interprétations, expositions, discussions, controverses, bénédictions, invocations qui jaillissent de la bouche en signes sonores, pour que le peuple réponde : Amen!

Prière

Notre Père...

Augustin d'Hippone

Les Confessions avec Augustin, 31 méditations, tirées de la série complète *Aujourd'hui devant Dieu*, Perspectives Réformées, Palos Heights.

L'auteur (354-430) a été théologien chrétien et évêque d'Hippone, dans l'actuelle Algérie, en Afrique du Nord.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))